



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

UNEP/OzL.Pro.26/Bur.3

Distr. générale
2 novembre 2015

Français
Original : anglais

**Bureau de la vingt-sixième Réunion des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone
Première réunion**

Doubaï (Émirats arabes unis), 31 octobre 2015

**Rapport de la première réunion du Bureau
de la vingt-sixième Réunion des Parties au Protocole
de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent
la couche d'ozone**

I. Ouverture de la réunion

1. La première réunion du Bureau de la vingt-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est tenue au Conrad Hotel à Doubaï (Émirats arabes unis) le 31 octobre 2015.
2. La réunion a été ouverte à 15 h 20 par le Vice-Président du Bureau, M. Abdullah Al Islam Jakob (Bangladesh).
3. Dans son allocution d'ouverture, Mme Tina Birmpili, Secrétaire exécutive du Secrétariat de l'ozone, a souhaité la bienvenue aux participants.
4. Les membres du Bureau ci-après ont participé à la réunion :

Vice-Présidents :	M. Mikkel Sorensen, Danemark (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États)
	M. Abdullah Al Islam Jakob, Bangladesh (Groupe des États d'Asie et du Pacifique)
Rapporteur :	Mme Liana Ghahramanyan, Arménie (Groupe des États d'Europe orientale)
5. Le Président du Bureau, originaire de l'État plurinational de Bolivie (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), et le Vice-Président, originaire du Mozambique (Groupe des États africains), n'ont pas pris part à la réunion.
6. Une liste complète des participants figure dans l'annexe au présent rapport.

II. Adoption de l'ordre du jour

7. L'ordre du jour provisoire de la réunion, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.26/Bur.1/1, a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Suite donnée aux décisions de la vingt-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
4. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
5. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la vingt-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

8. Le représentant du Secrétariat a présenté une note du Secrétariat sur la suite donnée aux décisions de la vingt-sixième Réunion des Parties, un aperçu des documents de travail ainsi qu'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.26/Bur.1/R.2) et, en particulier, l'annexe I contenant un tableau récapitulatif des mesures prises au 24 septembre 2015 pour donner suite aux décisions adoptées par la vingt-sixième Réunion des Parties. Il a constaté avec satisfaction que toutes les Parties avaient ratifié l'ensemble des amendements au Protocole de Montréal, faisant observer que le fait que ces dernières étaient parvenues à négocier le souvent long et difficile processus de ratification était la preuve de leur engagement envers le Protocole.

IV. Aperçu des documents de travail préparés pour la vingt-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

V. Examen de l'ordre du jour et présentation d'une feuille de route pour le déroulement de la vingt-septième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

9. Le Bureau a convenu d'examiner en même temps les points 4 et 5 de l'ordre du jour.
10. La Secrétaire exécutive a décrit l'ordre du jour et l'organisation des travaux pendant la vingt-septième Réunion des Parties, complétant l'examen de l'ordre du jour et la feuille de route pour le déroulement de la réunion figurant à la section IV de la note du Secrétariat (UNEP/OzL.Pro.26/Bur.1/R.2). Elle a dit que la réunion serait divisée en deux segments, un segment préparatoire d'une durée de trois jours et un segment de haut niveau d'une durée de deux jours.
11. S'agissant du segment préparatoire, le Secrétariat prévoyait que toutes les questions d'organisation et questions administratives figurant à l'ordre du jour seraient traitées sans difficultés, à l'exception des questions budgétaires, qui devraient être examinées de manière quelque peu approfondie, dans le cadre d'un groupe budgétaire et non en plénière. Concernant les questions de fond, il n'était pas prévu de tenir de débats prolongés au titre des points figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui relatif aux demandes de dérogation pour utilisations critiques, qui pourrait nécessiter la création d'un groupe de contact pour examiner une demande présentée par le Canada aux fins d'utilisation de quantités de bromure de méthyle, qui n'avaient pas été accordées par le Groupe de l'évaluation technique et économique. S'agissant de deux autres questions de fond importantes, notamment les résultats de la reprise de la trente-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et quatre propositions d'amendement au Protocole de Montréal présentées par des Parties, on prévoyait que les débats en plénière sur ces deux questions seraient brefs et qu'un groupe de contact serait créé à la fin de la journée pour examiner plus avant ces questions. Une autre question pouvant nécessiter la création d'un groupe de contact avait trait aux domaines d'intérêts potentiels pour les rapports quadriennaux des Groupes d'évaluation pour 2018; une proposition avait été soumise par l'Union européenne et la Suisse à cet égard. La proposition du Groupe de l'évaluation technique et économique de fusionner deux de ses comités des choix techniques pourrait également faire l'objet d'un examen, qui pourrait, selon le Secrétariat, se tenir en plénière ou dans le cadre d'un groupe informel. Enfin, un document de séance sur les produits intermédiaires avait été soumis par l'Union européenne et il pourrait être examiné au titre du point « Questions diverses ».

12. Le segment de haut niveau comporterait une cérémonie d'ouverture et une table ronde ministérielle. Plusieurs hauts responsables et dignitaires avaient confirmé leur participation au segment, notamment le Ministre de l'environnement et de l'eau des Émirats arabes unis et le Directeur exécutif du PNUE, qui prononceraient tous deux des déclarations liminaires.

13. Un membre du Bureau a félicité le Secrétariat pour la feuille de route proposée pour le déroulement de la vingt-septième Réunion des Parties, en particulier s'agissant de la création rapide d'un groupe de contact chargé d'examiner les quatre propositions d'amendement au Protocole de Montréal, examen qui nécessiterait beaucoup de temps. Un autre membre du Bureau a annoncé que l'Arménie, Belarus, la Fédération de Russie, le Kirghizistan et l'Union européenne soumettraient une proposition tendant à mettre à jour la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone réglementées établie en application de la décision X/9 en énumérant les substances inscrites à l'Annexe C, bien que l'on ne sache pas encore clairement au titre de quel point de l'ordre du jour cette question pourrait être présentée.

14. Le Secrétaire exécutif a demandé aux membres du Bureau d'appuyer la marche que l'on proposait de suivre pour la réunion.

VI. Questions diverses

15. Présentant ce point, le représentant du Secrétariat, M. Gilbert Bankobeza, a attiré l'attention sur la question de savoir qui présiderait le segment de haut niveau. Cette tâche, a-t-il affirmé, incombait normalement au Président du Bureau, mais ni le Président – le représentant de l'État plurinational de la Bolivie – ni le Vice-Président, originaire du Bangladesh, ne seraient disponibles. Il revenait donc à l'autre Vice-Président présent, à savoir M. Mikkel Sorensen (Danemark), d'assumer cette responsabilité. M. Sorensen a déclaré qu'il serait honoré d'assumer cette tâche, mais a demandé si cela ne poserait pas de problèmes étant donné que le poste de Président reviendrait au cours de la prochaine période au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, qu'il représentait. Le représentant du Secrétariat a fait savoir que ces mesures de circonstances étaient conformes au règlement intérieur.

VII. Adoption du rapport

16. Le Président a déclaré qu'un projet de rapport serait préparé par le Secrétariat et distribué aux membres du Bureau dès que possible. Ce rapport serait ensuite finalisé pour tenir compte des observations et présenté au Bureau pour approbation.

VIII. Clôture de la réunion

17. Le Président a prononcé la clôture de la réunion le samedi 31 octobre 2015 à 16 heures.

Annexe

Liste des participants

**Première réunion du Bureau de la vingt-sixième Réunion des Parties
au Protocole de Montréal,**

Doubaï (Émirats arabes unis), samedi 31 octobre 2015

Président

Mr. Abdullah Islam Jakob
Bangladesh (Asian-Pacific States)
Deputy Minister
Ministry of Environment and Forests
Dhaka 1000
Bangladesh
Tél : +880 29577007
Cell: +88017 1152 6238
Email : jakob.mp118@yahoo.com

Vice-Président

Mr. Mikkel Aaman Sorensen
Denmark (Western European and other
States)
Principal Adviser
Chemical Division
Danish Environmental Protection
Agency
Strandgade 29
Copenhagen DK-1401
Denmark
Tél : +45 72544505
Cell: +45 41721610
Email : mikkel@mst.dk

Rapporteur

Ms. Liana Ghahramanyan
Armenia (Eastern European States)
MP and VC Focal Point
National Ozone Unit
Ministry of Nature Protection
Yerevan 00100
Armenia
Tél : +374 11818532
Cell : +374 99692026
Email: liana.gh@mail.ru

Secrétariat du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal

Mr. Andrew Reed
Deputy Chief Officer
Multilateral Fund Secretariat
1000 de la Gauchetière Street West
Montreal, Quebec H3B 4W5
Canada
Tél : +1 514 282 1122
Email : areed@unmfs.org

Secrétariat de l'ozone

Ms. Tina Birmpili
Executive Secretary
Ozone Secretariat
United Nations Environment
Programme
P.O. Box 30552-00100
Nairobi
Kenya
Tél : +254 20 7623885
Email : Tina.Birmpili@unep.org

Mr. Gilbert M. Bankobeza
Chief, Legal Affairs and Compliance
Ozone Secretariat
United Nations Environment
Programme
P.O. Box 30552-00100
Nairobi
Kenya
Tél : +254 20 7623854
Email : Gilbert.Bankobeza@unep.org